

Les associations, actrices de l'économie sociale dans la Sarthe

Décembre 2007

Cécile BAZIN – Marie DUROS – Marie LACLAU – Jean-Baptiste PIOCHAUD - Jacques MALET



Objectifs de ce panorama

- Mieux connaître les principaux éléments chiffrés concernant la vie associative et le contexte dans lequel elle se développe, en la situant dans l'ensemble régional et national.
- Partager quelques constats avec les décideurs du département, dans l'objectif de mettre en place des actions de promotion et/ou de dynamisation du tissu associatif adaptées à la situation.
- Valoriser auprès du grand public la richesse du tissu associatif départemental.
- Fournir aux chercheurs du département les données les plus récentes qu'ils pourront analyser sous un angle historique, sociologique ou encore socio-économique.
- Construire, peu à peu, un véritable observatoire de la vie associative dans le département.

Nos sources et nos coopérations

- Les services du Journal officiel pour les créations d'associations,
- Les services du ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports pour le nombre et le suivi des clubs sportifs,
- La direction générale des impôts du ministère de l'Economie et des Finances pour le nombre d'associations assujetties aux impôts commerciaux,
- La direction des études de l'ACOSS - agence centrale des organismes de sécurité sociale (URSSAF), et la caisse nationale de la mutualité sociale agricole, pour le bilan de l'emploi associatif et plus largement de l'économie sociale,
- Un comité scientifique composé d'universitaires et d'experts de la vie associative et du bénévolat,
- Un réseau de consultants sur l'ensemble du territoire, dans des Maisons des associations, des services publics, et des collectivités territoriales.

Le contenu de ce panorama

Il se présente selon les trois axes suivants :

- Une décennie de créations d'associations dans le département, dans quelques-unes de ses composantes, et une observation des objets les plus fréquents de ces créations. Ceci en lien avec quelques repères régionaux et nationaux et un éclairage sur le Pays du Mans.
- Les enjeux économiques et sociaux du secteur associatif, autour des associations employeurs, et plus largement de l'emploi dans l'économie sociale (associations, coopératives et mutuelles).
- Le tissu associatif aujourd'hui : une estimation prudente du nombre des associations vivantes et du nombre des bénévoles dans le département.

La Sarthe, terre d'équilibre

Carrefour de régions géographiques, la Sarthe est une terre d'équilibre. A la variété de paysages correspond une diversité flagrante des mentalités et des cultures : au nord, pays de prudence et de réflexion répond le sud, terre d'accueil, de vignobles et de douceur de vivre.

Près de 550 000 personnes vivent en Sarthe. Une commune sur deux compte moins de 500 habitants, alors que l'agglomération mancelle et quelques villes isolées (La Flèche, Sablé sur Sarthe, Mamers et La Ferté Bernard) regroupent plus de la moitié de la population sarthoise.

Source : Conseil Général de la Sarthe

Forte vocation agricole en Sarthe

Parfaitement desservie par la route et le rail, la Sarthe a su utiliser sa position de carrefour pour se développer. Premier département céréalier du Grand Ouest, la Sarthe conserve une forte vocation agricole. Le pôle agro-alimentaire s'est développé au point d'occuper aujourd'hui plus de 9000 salariés. Il n'est toutefois que le deuxième pôle industriel sarthois derrière celui de l'automobile et de la mécanique. Avec de grosses locomotives comme les Comptoirs Modernes et les Mutuelles du Mans Assurances, le secteur du commerce et des services emploie plus de la moitié des actifs sarthois.

Source : Conseil Général de la Sarthe



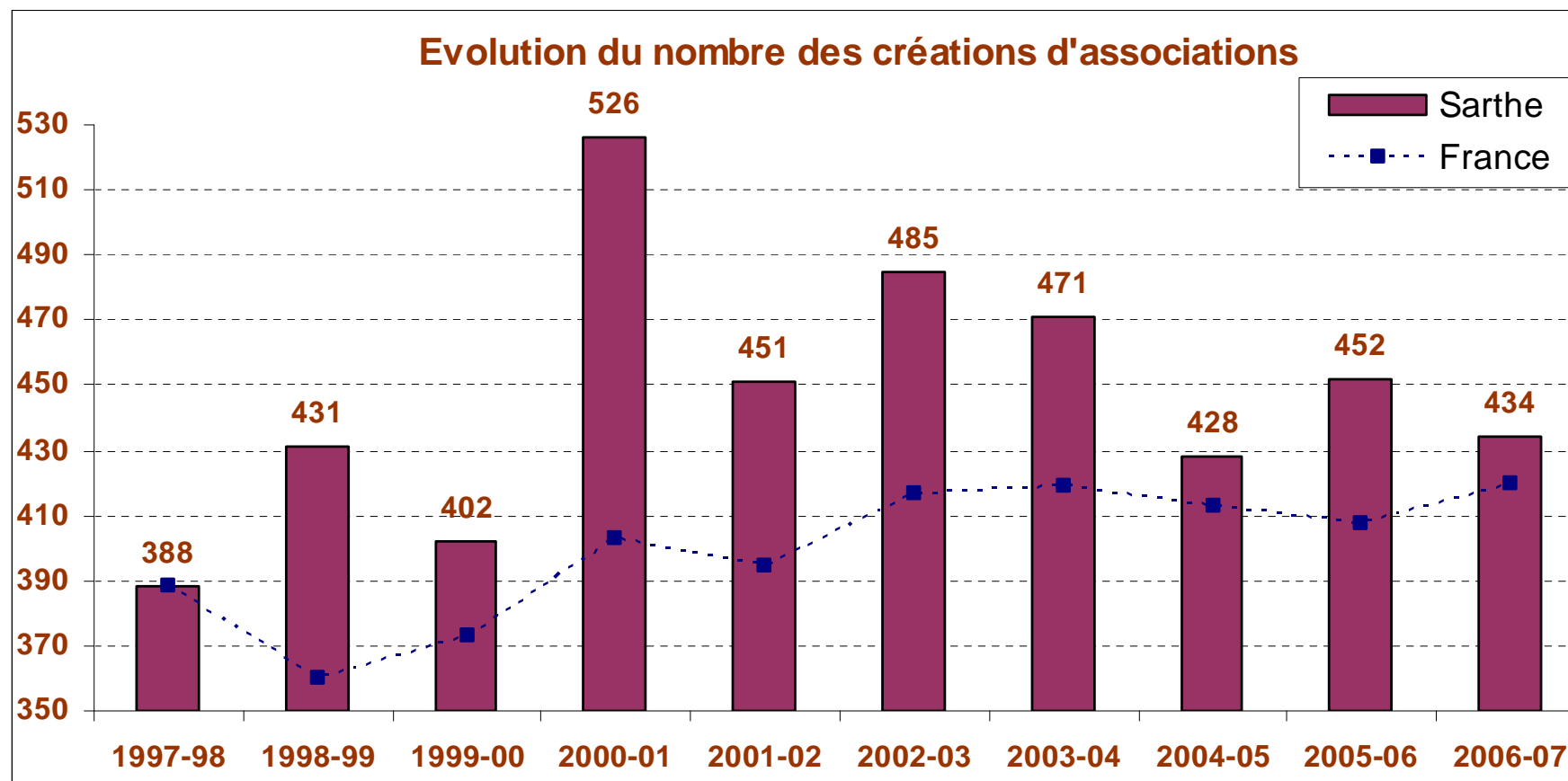
Le CerPhi propose ici, à la demande de France Bénévolat, de compléter cette photographie de la Sarthe, par un panorama chiffré consacré aux associations du département, et à l'économie sociale dans son ensemble.



Toujours plus d'associations dans le département

**Bilan, analyse,
et risque d'encombrement...**

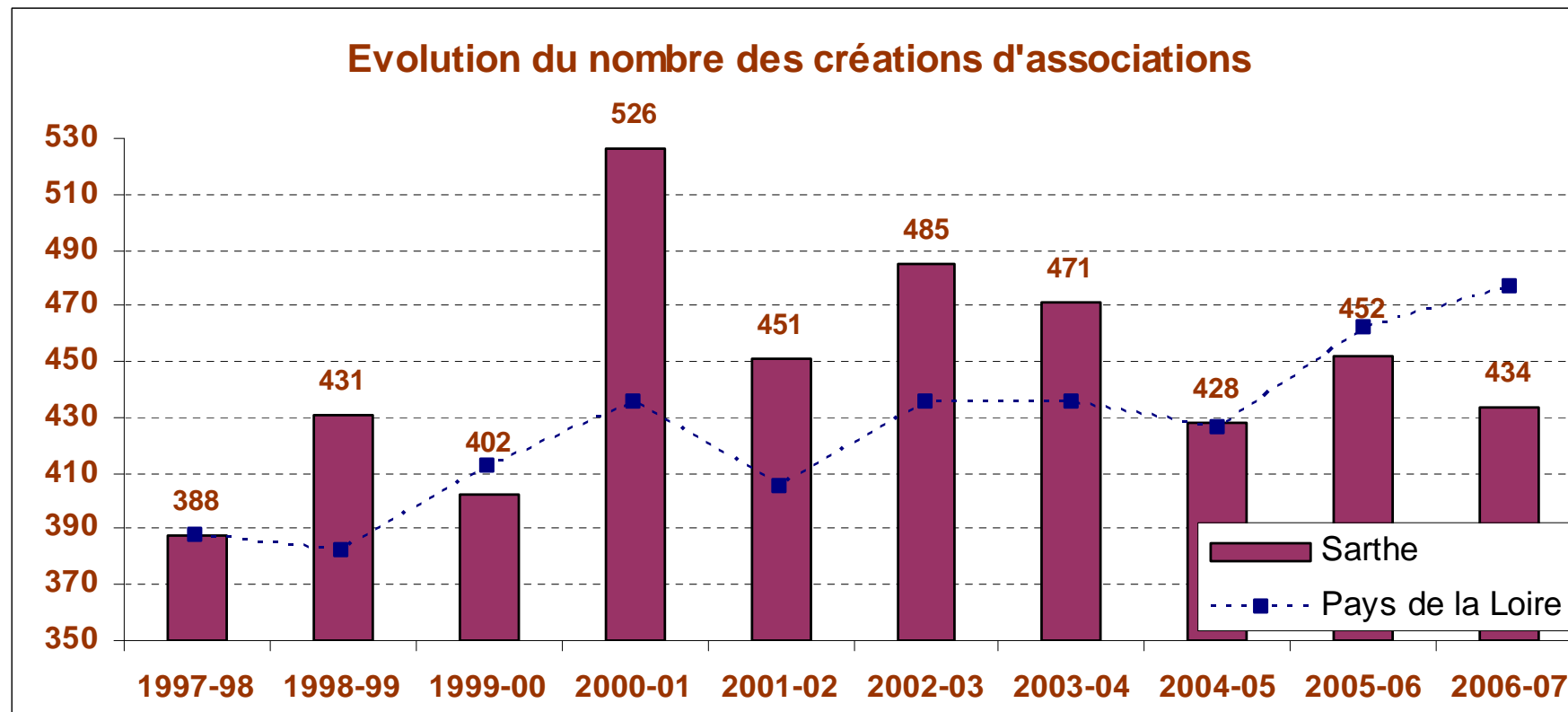
Le département dans le contexte national



Source : Services du Journal officiel. L'évolution nationale est reconstituée en tendance pour être comparée à l'évolution départementale à partir de la même base pour l'année 1997-1998.

Sans lien avec l'évolution nationale, le nombre des créations est en baisse au cours des dernières années.

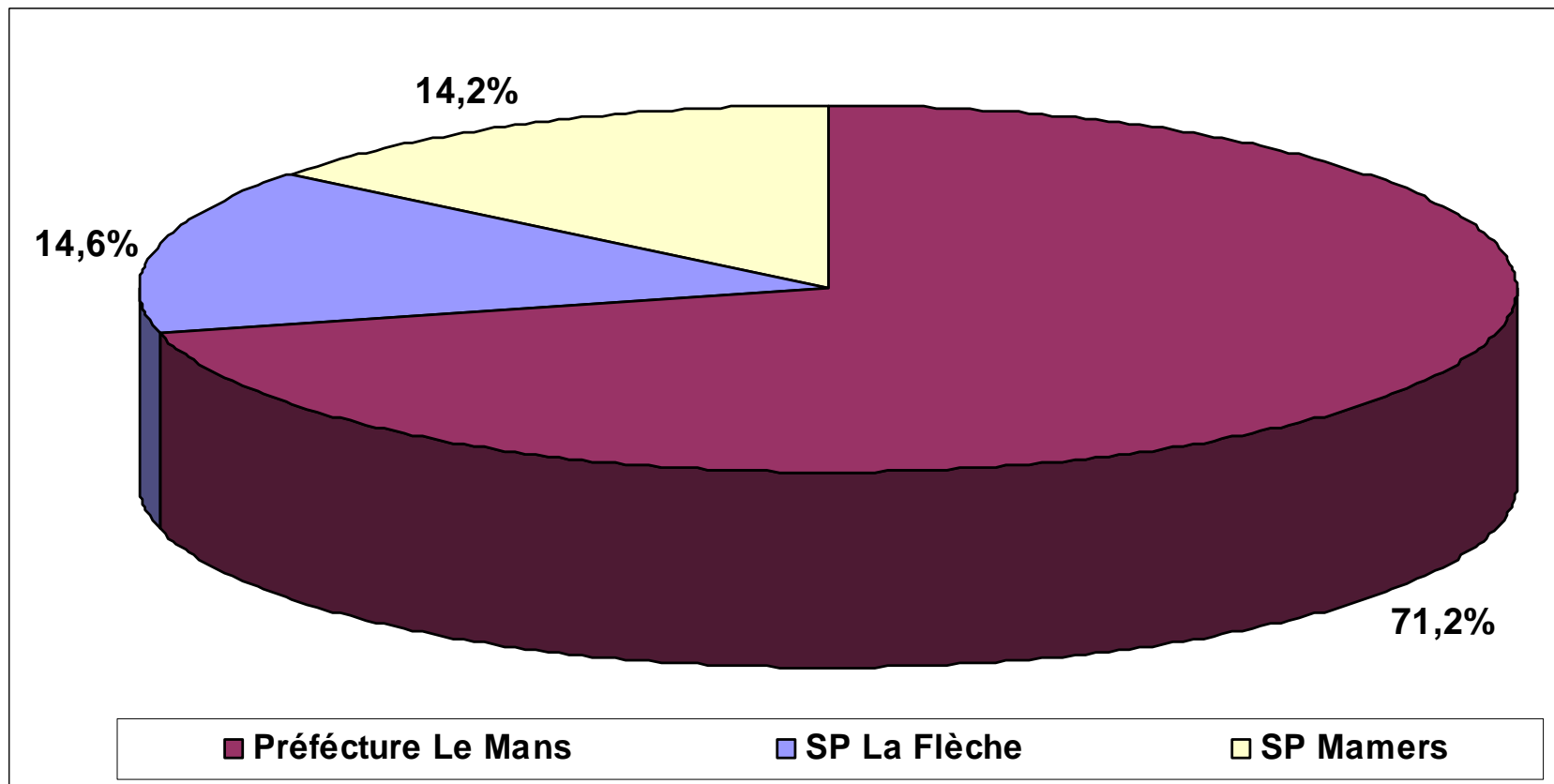
Le département dans sa région



Source : Services du Journal officiel. L'évolution régionale est reconstituée en tendance pour être comparée à l'évolution départementale à partir de la même base pour l'année 1997-1998.

Quelques similitudes avec la courbe régionale, sauf en fin de période : légère augmentation des créations dans la région, et petit tassement dans la Sarthe.

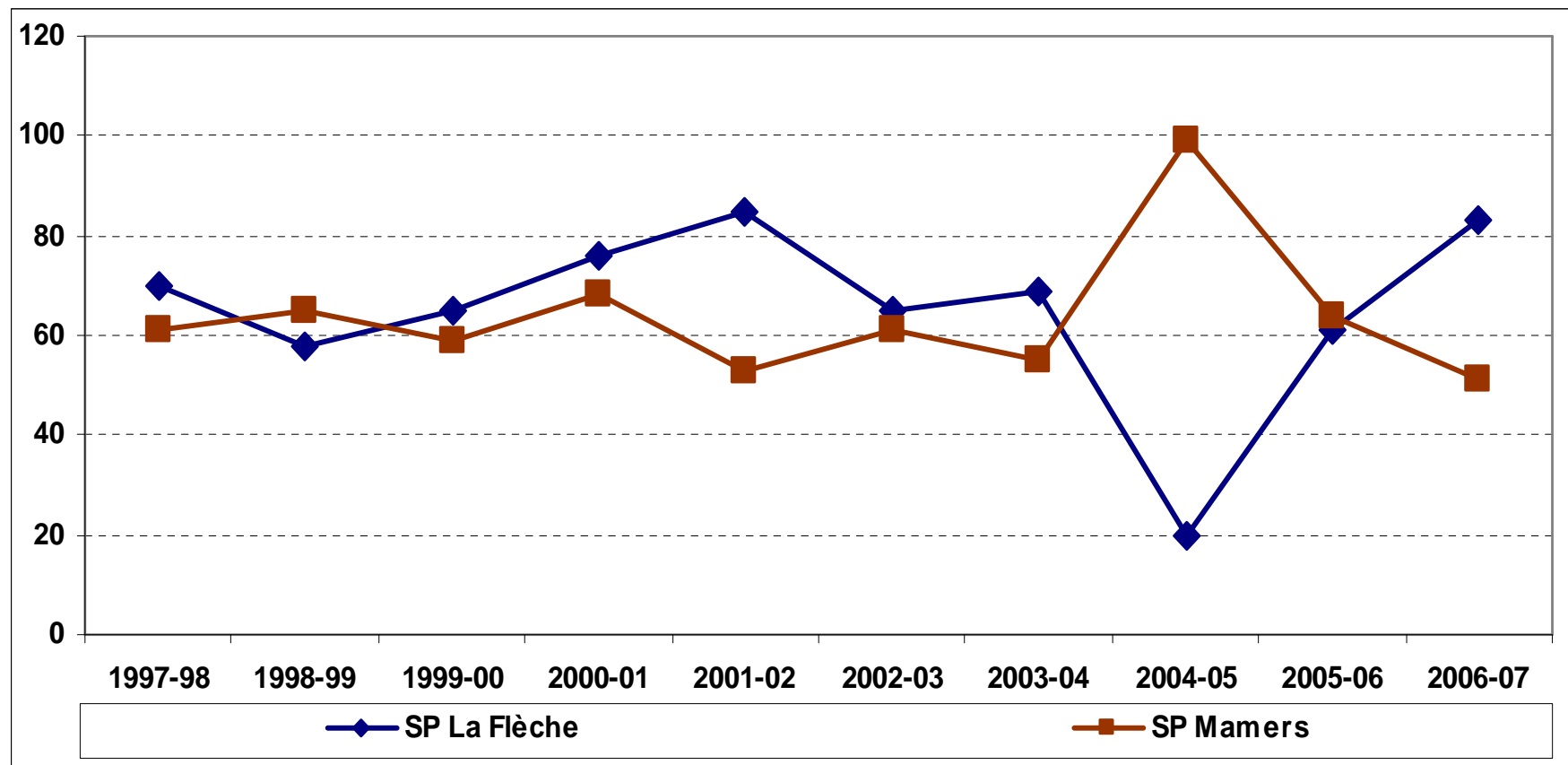
Sept créations sur dix en Préfecture



Source : Journal officiel. Traitement CerPhi. Cette répartition a été calculée sur 10 ans (1997-98 à 2006-07).

Un peu moins de 30% des créations se situent hors préfecture, de façon égale entre La Flèche et Mamers.

Créations en sous-préfectures



Source : Journal officiel. Traitement CerPhi.

Il est curieux d'observer la symétrie des évolutions : lorsqu'un arrondissement est en augmentation, l'autre est en baisse, et réciproquement. Tout particulièrement depuis deux ans.

Des créations pour répondre aux besoins

Le dynamisme de création répond en principe, avant tout, **aux attentes de la population** : au regard de ses besoins ressentis ou exprimés.

Méthode : On mesure ce dynamisme en calculant le nombre de créations d'associations pour 1000 habitants, et ceci **sur une période significative de 10 ans** (année 1997-1998 à 2006-2007).

	Sarthe	Pays de la Loire	France
création pour 1000 habitants	8,2	7,3	10,8

Source : Journal officiel et INSEE. Traitement CerPhi. Lecture : La Sarthe a créé 8,2 associations pour 1000 habitants au cours des 10 dernières années. Cela place le département au 85ème rang métropolitain.

L'intensité de création est ici un peu plus forte que dans l'ensemble de la région, mais un peu moins forte qu'au plan national.

Les créations dans deux arrondissements ruraux

	Créations au cours des 10 dernières années	Dont créations en 2006 - 07	Créations pour 1000 habitants
SP La Flèche	652	83	7,3
SP Mamers	636	51	7,8
Sarthe	4 468	434	8,2

Source : Journal officiel et INSEE (RGP 1999). Traitement CerPhi. (1) Cette moyenne est calculée sur 10 ans.

Proportionnellement, les associations nouvelles sont moins nombreuses en milieu rural. C'est peut-être le signe qu'elles y sont plus stables qu'en ville, et qu'il n'est pas utile d'en multiplier le nombre.

Le Pays du Mans

	Créations au cours des 10 dernières années	Dont créations en 2006 - 07	Créations pour 1000 habitants ⁽¹⁾
Pays du Mans	2 217	255	8,9
dont la ville du Mans	1415	151	9,7
Département	4 468	434	8,2

Source : Journal officiel et INSEE (RGP 1999). Traitement CerPhi. **(1) Cette moyenne est calculée sur 10 ans.**

Plus le milieu est urbanisé, et plus le nombre de créations pour 1000 habitants est important : c'est ainsi qu'à partir d'une moyenne départementale de 8,2, on parvient au ratio de 8,9 pour l'ensemble du Pays du Mans, et même à 9,7 pour la ville centre.

Toujours plus d'associations : évolutions récentes

L'observation porte ici sur une période longue et significative de 14 ans, découpée en 2 septennats. Le nombre moyen annuel de créations sur la période récente de sept années, comparé au nombre moyen sur le septennat précédent, donne une variation en pourcentage.

Comme dans l'ensemble de l'Ouest de la France, la région connaît une forte augmentation du nombre de créations.

L'augmentation enregistrée dans la Sarthe place le département **au 13^{ème} rang national.**

	Variation des créations d'un septennat à l'autre
Sarthe	+ 12,1%
Pays de la Loire	+ 13,3%
France	+ 4,7%

Source : Service associations du Journal officiel. (1) La période initiale va de l'année 1993-1994 à l'année 1999-2000. Le second septennat va de l'année 2000-2001 à l'année 2006-2007 .

L'initiative des « *bâtisseurs associatifs* »

Les créations dépendent aussi de l'initiative de ceux que nous nommons les « *bâtisseurs associatifs* ».

Méthode : A partir des bâtisseurs potentiels (entre 20 et 70 ans en moyenne), on peut calculer un **indice de dynamisme de création**. Par construction*, nous prenons une moyenne de quatre bâtisseurs par création et nous calculons le résultat sur une période significative de 10 ans : près de 7 Français sur 100 ont ainsi participé à la création d'une association au cours de la décennie.

	Sarthe	Pays de la Loire	France
bâtisseurs en %	5,4	6,3	6,9

Sources : Journal officiel et INSEE. Lecture : En Sarthe, 5,4% des personnes de 20 à 70 ans ont participé à la création d'une association au cours des 10 années écoulées. Cela place le département à la 74^{ème} place.

Les Sarthois sont un peu moins actifs que les autres habitants de la région. La proportion de ceux qui ont participé à la création d'une association est plus importante.

* Il existe naturellement des bâtisseurs de moins de 20 ans et de plus de 70 ans. La fourchette se veut représentative. De même, certains bâtisseurs peuvent participer à plusieurs créations en dix ans, comme il peut y avoir plus de quatre bâtisseurs pour certaines associations, ceci compensant cela.

Stabilité associative : l'exemple du sport

Il n'y a pas d'obligation de déclarer la dissolution d'une association. Le chiffre de 129 dissolutions officielles dans le département, en 2006-2007, n'est donc pas exhaustif et ne peut faire l'objet d'une quelconque interprétation sur la stabilité associative.

L'exemple du sport est, lui, plus éclairant. C'est le seul domaine dans lequel le nombre d'associations fait l'objet d'un suivi annuel. On peut donc calculer le taux de disparition des clubs et mesurer, a contrario, leur stabilité.

Méthode : Le nombre de clubs recensés en 1993, ajouté au nombre de clubs créés au cours de la décennie 1993-1994 à 2002-2003, permet d'obtenir le total des clubs ayant fonctionné pendant cette période de référence. Le nombre de clubs recensés en 2003 permet, par soustraction, de compter les clubs disparus au cours de cette même période. **D'où un indice de stabilité calculé pour le département et comparé à l'indice national.**

Au plan national, **quatre clubs sur dix (40%) ont disparu en dix ans**, c'est un peu moins que le taux de disparition observé pour l'ensemble des associations et qui est de l'ordre de 50% (Source Matisse).

Le taux de 35% enregistré dans la Sarthe traduit une bonne stabilité.

Les associations sportives en Sarthe

Quelques chiffres clefs

	France	Pays de la Loire	Sarthe
Nombre de clubs en 2006	167 217	9 639	1 577
Nombre de clubs pour 1000 habitants	2,8	2,5	2,9
Nombre moyen de licenciés par club	88	95	78

Source : ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative et population estimée par l'INSEE au 1.01.2004

- On compte près de **1600 clubs dans le département**. Rapportée à la population, cette présence sportive correspond à la moyenne nationale.
- Le nombre de licenciés par club est un peu plus faible qu'ailleurs.
- Rappelons que ces clubs résistent particulièrement bien dans le temps : 35% de disparition en 10 ans contre 40% au plan national.

Renforcer l'existant ou créer à tout prix ?

Un nouveau projet associatif peut donner lieu à une création ex nihilo, ou bien prendre place dans une association existante (nouvelle section sportive d'un club omnisport, nouvelle activité dans une association culturelle ou sociale...), et la renforcer. Les modifications de statuts, publiées au Journal officiel, peuvent être un indice, parmi d'autres, de ce renforcement des associations et de leur ambition.

Méthode : Nous rapprochons le nombre de ces modifications de statuts⁽¹⁾ de celui des créations dans un département, pour une année donnée. Ce rapport peut être un indicateur, parmi d'autres, d'une certaine préférence entre la création et le renforcement de l'existant.

Ce ratio est de **8,8%** en 2006-2007 en Sarthe, à situer par rapport à **11,2%** au plan national. Ce chiffre peut donc refléter **une moins grande propension à renforcer le tissu associatif existant qu'à créer à tout prix.**

(1) 35% environ de l'ensemble des modifications publiées, au côté des changements d'adresse, par exemple - source : *La France associative en mouvement 2004* – CerPhi-

Des associations pour quoi faire ?

Répartition (en %) des créations départementales, selon les principaux objets et au cours des dix années écoulées

	France	Pays de la Loire	Sarthe
Sports	12,6	13,0	13,7
Culture	22,5	21,0	19,3
Loisirs	15,2	16,2	18,0
Social	16,7	16,2	16,7
Environnement	2,6	2,8	3,1
Autres objets	30,4	30,8	29,2
Toutes activités	100,0	100,0	100,0

Source : Journal officiel. Traitement CerPhi. **Lecture : 12,6% des associations créées en France, au cours de la dernière décennie, sont répertoriées au Journal officiel sous le thème « sport ». Le département en comporte 13,7%.**

- Il se crée proportionnellement **plus d'associations sportives et de loisirs** que dans la région et dans l'ensemble national.

- Inversement, la Sarthe enregistre une proportion de créations un peu plus faible qu'ailleurs **dans le domaine de la culture**. Précisons avec insistance qu'une faible proportion de créations peut tout à fait être lue positivement, traduisant une grande stabilité et une bonne solidité du tissu existant dans le secteur considéré.

- L'intérêt du département pour les sujets liés à **l'environnement** paraît un peu plus marqué qu'ailleurs.

Quelques spécificités dans les arrondissements

Répartition (en %) des créations, selon les principaux objets depuis 10 ans

	Préfecture du Mans	SP de La Flèche	SP de Mamers
Sports	14,2	12,7	12,4
Culture	20,5	15,1	17,5
Loisirs	17,0	19,0	22,6
Social	16,4	18,1	16,5
Environnement	2,9	2,8	4,6
Autres objets	29,1	32,3	26,4
Toutes activités	100,0	100,0	100,0

Source : Journal officiel. Traitement CerPhi. **Lecture : 14,2% des associations créées en Préfecture du Mans, au cours de la dernière décennie, sont répertoriées au Journal officiel sous le thème « sport ».**

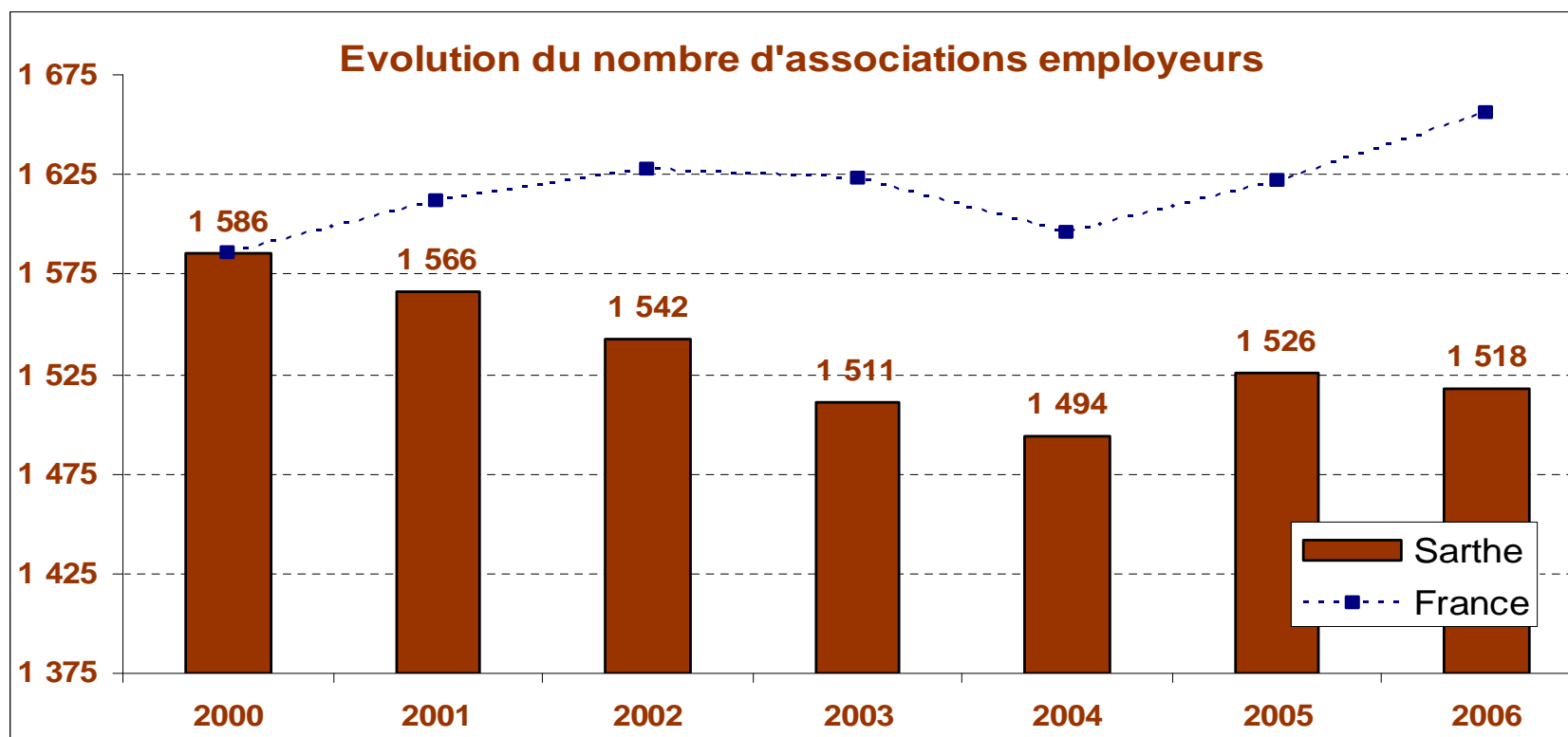
Le milieu urbain donne un peu plus d'importance aux créations sportives et culturelles. Les loisirs sont logiquement prisés en milieu rural, tout particulièrement dans l'arrondissement de Mamers. On note un intérêt marqué pour le domaine social à La Flèche, et pour l'environnement à Mamers.



**Un enjeu économique et social :
les associations employeurs,
et plus largement,
les acteurs de l'économie sociale**

**Associations,
coopératives et mutuelles**

Associations employeurs dans la Sarthe



Sources : ACOSS et MSA. Le nombre d'associations dans la Sarthe est en valeur brute, il correspond à celles qui ont employé au moins un salarié au cours de l'année. L'évolution nationale est reconstituée en tendance pour être comparée à l'évolution régionale à partir de la même base pour l'année 2000.

La décroissance est régulière jusqu'en 2004, notamment avec la disparition des emplois jeunes. La légère reprise en 2005 peut s'expliquer par l'apparition du Chèque emploi associatif.

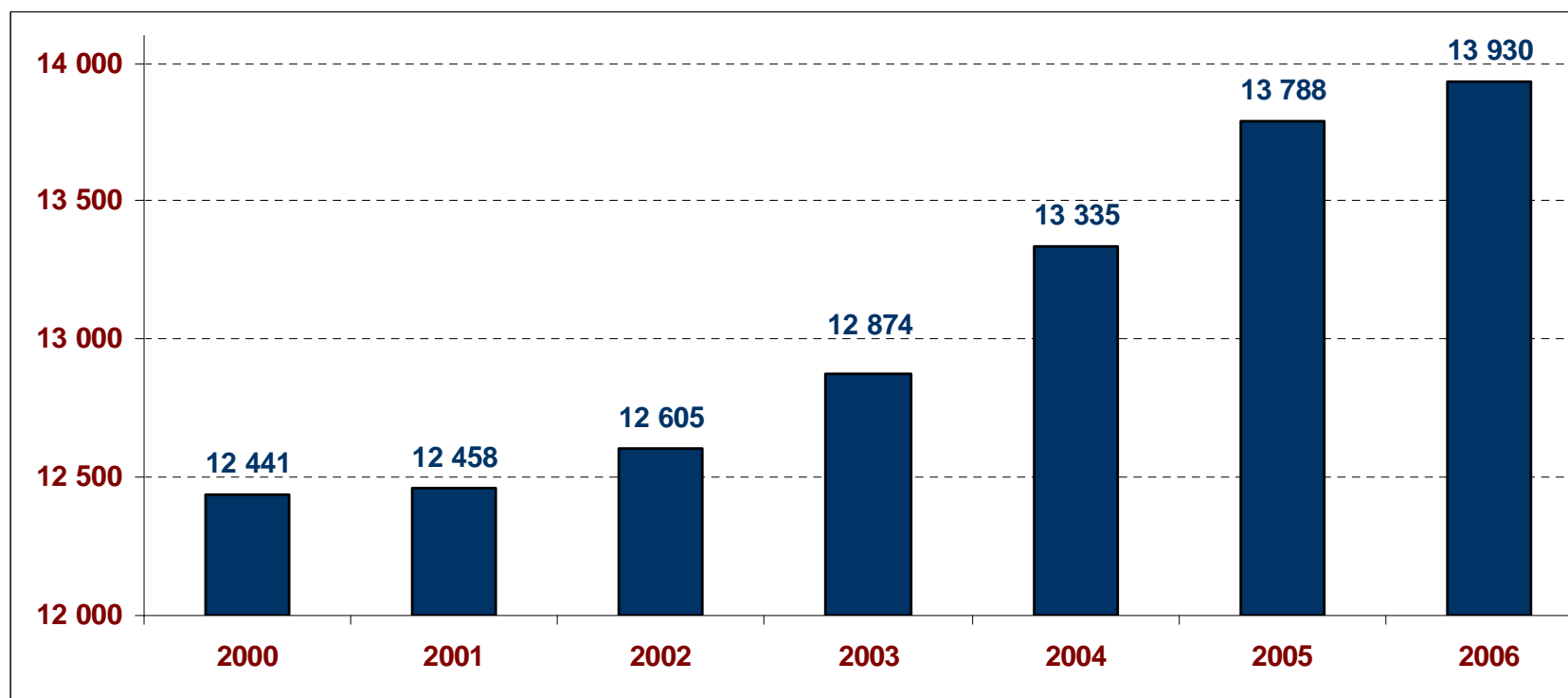
Répartition des associations employeurs

Tranches	Nombre d'établissements	Ventilation départementale	Nationale
1 ou 2 emplois	930	61%	57%
3 à 5 emplois	167	11%	14%
6 à 9 emplois	108	7%	9%
10 à 19 emplois	140	9%	9%
20 à 49 emplois	117	8%	7%
50 à 99 emplois	38	3%	3%
100 emplois et +	18	1%	1%
Total	1 518	100%	100%

Sources : ACOSS et MSA – année 2006.

Plus de 1500 employeurs associatifs dans la Sarthe, dont plus de 60% comportant un ou deux salariés. Les associations sont ici de plus petite taille qu'en moyenne nationale.

Près de 1500 créations d'emplois



Sources : ACOSS et MSA. Le nombre d'emplois est calculé en faisant la moyenne des 4 trimestres.

L'augmentation du nombre d'emplois est voisine de l'évolution nationale (12% contre 14%). Notons la forte croissance depuis 2003. Au bilan, près de 1500 emplois créés en six ans. **Quel autre secteur – non délocalisable par définition – peut présenter un tel bilan ?**

La masse salariale dans les associations

Au plan national, entre 2000 et 2006, la masse salariale dans les associations a augmenté de 32%, ou de 20% s'il on tient compte de l'inflation.

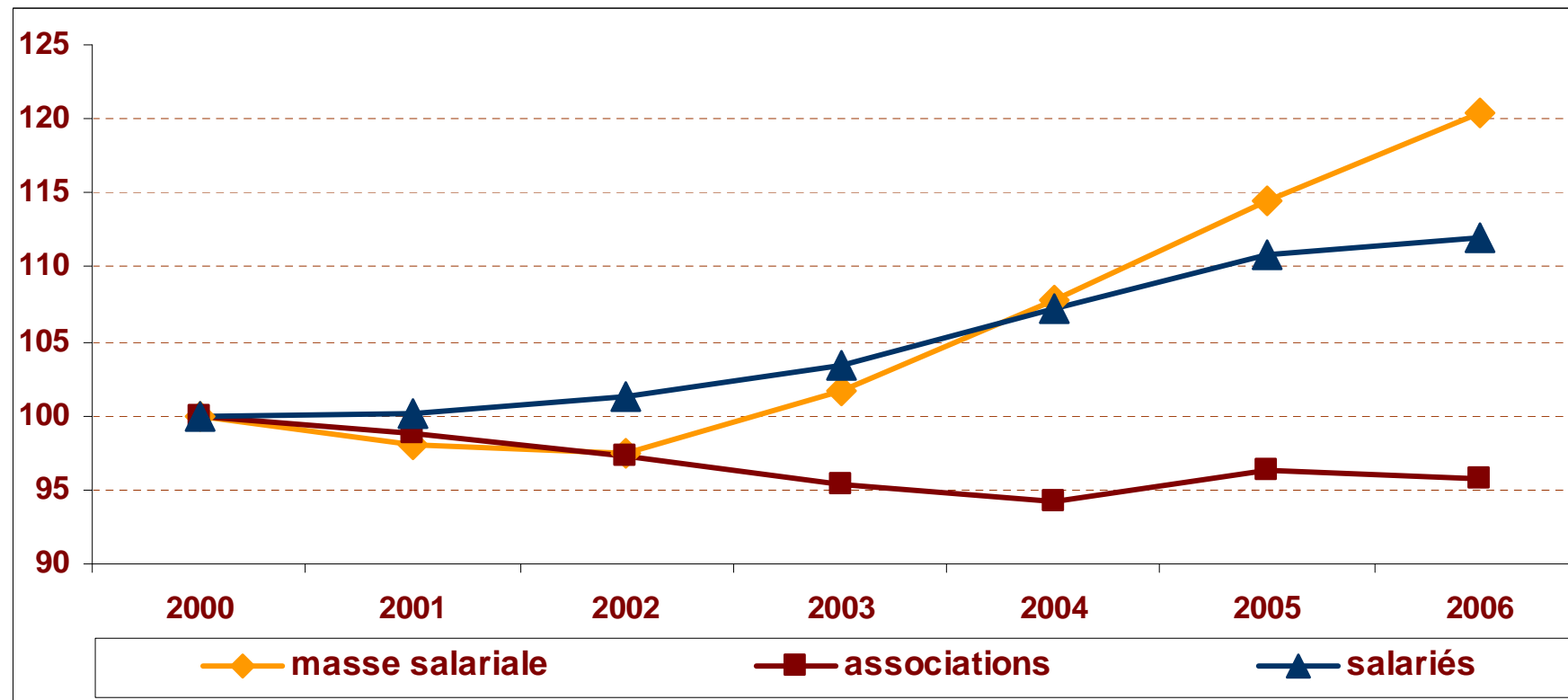
Au plan départemental, la variation a été respectivement de 20% et de 8%, sensiblement plus faible, signe vraisemblable d'une augmentation du nombre des emplois à temps partiel, sans doute en lien avec le Chèque emploi associatif.

Pour **1518 associations employeurs**, en 2006, comportant **près de 14 000 salariés**, la masse salariale s'est élevée à **226 millions d'euros environ**.

Augmentation moins forte qu'au plan national, à rapprocher de la forte présence des petites associations qui ont recours au temps partiel.

Pour autant, les associations représentent un enjeu économique tout aussi important qu'ailleurs, en distribuant **6,5%** de la masse salariale du secteur privé du département, soit **un peu plus qu'au plan national (6,4%)**.

Mouvements départementaux depuis 2000



Sources : ACOSS et MSA – année 2006. Données exprimées en base 100 à partir de l'année 2000

Jusqu'en 2004, les effectifs salariés augmentent plus vite que les salaires (disparition d'associations employeurs et temps partiel).
La masse salariale entame cependant, à partir de 2002, une période de croissance confirmée en 2006.

Chèque emploi associatif : premier bilan

Le CEA a été institué par la loi n° 2003-442 du 19 mai 2003 et le Décret n° 2004-370 du 27 avril 2004. A l'image du *chèque emploi service* pour les emplois à domicile, le *chèque emploi associatif* est une mesure de simplification visant à faciliter l'embauche et les formalités des employeurs du domaine associatif. Il concerne les associations ayant au plus trois salariés en équivalent temps plein (effectif calculé en moyenne de l'année). **Le tableau présente le bilan de l'année 2006.**

	Employeurs	Salariés	Masse salariale
Sarthe	221	491	962 290
Pays de la Loire	1 840	4 026	9 053 122
France	24 652	59 452	144 882 173

Source : Données ACOSS au 31 décembre 2006. Traitement CerPhi.

Au cours d'une montée en puissance progressive depuis 2004, le département approche, en 2006, **250 utilisateurs et 500 salariés**.

Ainsi, parmi les associations du département concerné par ce dispositif de simplification, 20,1% l'ont fait en 2006 (20,8% au plan national).

Régime général et régime agricole

Répartition entre le régime général (ACOSS) et le régime agricole (MSA) en %

	Associations		Emplois		Masse salariale	
	Sarthe	France	Sarthe	France	Sarthe	France
Régime général	95,3	95,8	89,8	94,7	87,9	95,3
Régime agricole	4,7	4,2	10,2	5,3	12,1	4,7
Total (en %)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Rappel en valeurs	1 518		13 930		225 749 K €	

Sources : ACOSS et MSA – année 2006.

La proportion des associations employeurs sous régime agricole, est la même qu'en moyenne nationale.

Mais il y a ici proportionnellement deux fois plus d'emplois et une masse salariale trois fois plus importante. Signe d'une ruralité active.

L'emploi associatif dans le secteur privé

	Emplois		Masse salariale	
	Nombre	Part au sein du privé (en %)	Montant (en K€)	Part au sein du privé (en %)
Sarthe	13 930	8,6	225 749	6,5
Pays de la Loire	103 373	9,7	1 656 936	7,3
France	1 676 360	8,5	29 405 000	6,4

Sources : ACOSS et MSA – année 2006.

Près d'un emploi privé sur 10 se situe dans une association. Il s'agit d'un enjeu économique et social fort.

Au sein de la région, l'emploi associatif représente une proportion du secteur privé un peu moins forte dans la Sarthe et en Vendée que dans les 3 autres départements.

Quelques repères par activité

Secteur	Employeurs	en %	Salariés	en %	Masse salariale	en %
Éducation	196	12,9	1574	11,3	27 093 034	12,0
Santé	32	2,1	816	5,9	21 913 489	9,7
sport	299	19,7	483	3,5	8 022 918	3,6
social	293	19,3	7596	54,4	113 280 648	50,2
culture loisirs	181	11,9	586	4,2	5 685 261	2,5
Autres	517	34,1	2875	20,7	49 753 556	22,0
Total	1 518	100,0	13 930	100,0	225 748 906	100,0

Sources : ACOSS et MSA – année 2006. L'approche par activité est construite à partir de la Nomenclature des activités françaises de l'INSEE (code APE).

Le **secteur social** représente à lui seul près de 20% des associations employeurs et de 55 % des salariés. On y trouve les plus grosses structures.

Ce sont des employeurs plus modestes que l'on observe dans le **secteur sportif** : près d'un employeur associatif du département sur cinq est un club sportif, mais ensemble, ces clubs représentent moins de 4 % des salariés. Dans **la culture**, les associations employeurs sont aussi généralement de petite taille.

Activités départementales et contexte national

Répartition des emplois par secteurs (en %)	Départementale	Nationale
Éducation	11,3	11,9
Santé	5,9	7,6
Activités sportives	3,5	4,1
Services aux entreprises	3,4	4,1
Social (<i>ventilé dans la diapositive suivante</i>)	54,4	46,1
Culture Loisirs	4,2	4,4
Organisations associatives N.C.A*	7,8	13,1
Activités agricoles (dont org. professionnelles)	5,1	2,7
Autres activités	4,4	5,9
Total	100,0	100,0

Sources : ACOSS et MSA – année 2006. L'approche par activité est construite à partir de la Nomenclature des activités françaises de l'INSEE (code APE). * dénommées par l'INSEE « non classées ailleurs », généralement polyvalentes

La proportion des emplois du domaine social est ici significativement plus importante qu'ailleurs. Il en est de même pour le secteur agricole.

Importance de l'emploi du secteur social

Répartition au sein du secteur social (en %)	départementale	Nationale
Part de l'emploi du secteur social	54,4	46,1
<i>dont Aide à domicile</i>	12,8	8,2
<i>dont Aide aux enfants en difficultés</i>	1,5	4,1
<i>dont Aide aux enfants handicapés</i>	6,0	5,4
<i>dont Aide aux personnes handicapées</i>	8,8	2,1
<i>dont Accueil des personnes âgées</i>	3,0	3,9
<i>dont Aide par le travail</i>	8,7	7,1
<i>dont Crèches, garderies</i>	0,4	1,7
<i>dont Autres hébergements sociaux</i>	1,4	1,4
<i>dont Autres actions sans hébergement</i>	12,1	12,1

Sources : ACOSS et MSA – année 2006. L'approche par activité est construite à partir de la Nomenclature des activités françaises de l'INSEE (code APE).

Le secteur de l'aide à domicile est en pleine expansion au niveau national, et plus présent encore dans la Sarthe. Il en est clairement de même pour les emplois liés au handicap.

Périmètre plus large de l'économie sociale

Les associations se situent au cœur de l'économie sociale, aux côtés des mutuelles et des coopératives. Elles ont en commun les mêmes principes éthiques : primauté de l'homme sur le capital, activité menée à but non lucratif, finalité explicite au service de la collectivité, utilité sociale, autonomie de gestion.

Que représente l'ensemble de ce secteur aujourd'hui ?

	Associations	Coopératives	Mutuelles	Total
Employeurs	1 518	305	52	1 875
Emplois	13 930	6 780	2 986	23 696
Masse salariale	225 748 904	164 626 949	82 553 809	472 929 662

Sources : ACOSS et MSA en 2006. (1) Chaque emploi correspond à un salarié qui peut être à temps complet ou partiel, et qui peut éventuellement être employé dans plusieurs associations.

Avec près de **2.000 employeurs** et près de **24.000 emplois**, l'économie sociale représente un véritable enjeu dans la Sarthe. La masse salariale de près de **473 millions d'euros** représente 13,6% des salaires du secteur privé, **une part supérieure à la moyenne nationale de 12,4%**.

Un emploi privé sur 7 en économie sociale

	Associations	Coopératives	Mutuelles	Total	Part du concurrentiel
Sarthe	59%	29%	13%	100%	15%
Pays de la Loire	64%	31%	6%	100%	15%
France	67%	28%	5%	100%	14%

Sources : ACOSS et MSA - 2006.

Sensiblement comme au plan national, l'économie sociale de la Sarthe représente 15% de l'emploi privé : un secteur majeur et un enjeu économique et social fort pour la Sarthe.

On ne sera pas étonné de constater ici le poids des mutuelles : 13% des emplois de l'économie sociale, contre seulement 5% en moyenne nationale.

Emplois des coopératives et mutuelles

	Dans les coopératives		Dans les mutuelles	
	Emplois	dont MSA *	Emplois	dont MSA *
Sarthe	6 780	48%	2 986	8%
Pays de la Loire	49 454	34%	9 145	24%
France	741 867	22%	140 043	25%

Sources : ACOSS et MSA – année 2006. * Emplois du régime agricole.

C'est dans les coopératives que le secteur agricole fait véritablement la différence : près de la moitié des emplois relèvent en effet de la Mutualité sociale agricole.



**Combien d'associations en
activité aujourd'hui ?**

**Combien de bénévoles
dans la Sarthe?**

Combien d'associations en activité aujourd'hui ?

Personne ne peut avancer un chiffre avec certitude car si on connaît la date de naissance d'une association, on ne connaît généralement pas la date de fin d'activité ou de mise en sommeil. Nous procédons par estimation à partir de quatre critères complémentaires parfaitement maîtrisés, et mesurés dans le département :

- Le nombre de créations observé sur 15 ans, rapporté au total national (1)
- Le nombre d'associations employeurs, suivi annuellement (2)
- Le nombre de clubs sportifs, suivi annuellement (2)
- La pérennité des associations observée à partir du secteur du sport (1)

La fourchette prudente que l'on peut avancer se situe entre 7 000 et 8 000 associations en activité dans le département.

(1) A partir des travaux du CerPhi – (2) A partir de la part que ces associations représentent dans l'ensemble du secteur associatif, selon le Matisse.

Combien de bénévoles dans le département ?

Nous procédons à partir du nombre des associations dans chaque département, et selon la méthodologie suivante (1), construite à partir de la dernière enquête nationale de l'INSEE (2002) *

❑ Les bénévoles de plus de 18 ans intervenant dans les associations sont au nombre de 10 millions en France. En prenant en compte les engagements pluriels, on parvient à 13 millions d'interventions en France. Soit en moyenne 13 bénévoles pour chaque association, **soit en Sarthe, une fourchette de 90 000 à 105 000 bénévoles.**

❑ Tous les responsables d'associations font la différence entre les bénévoles intervenant régulièrement, et ceux qui agissent ponctuellement en fonction des besoins. Sans aucun jugement de valeur, nous distinguons les premiers qui sont en moyenne cinq par association. **Selon ce raisonnement, il pourrait donc y avoir entre 35 000 et 40 000 bénévoles réguliers en Sarthe.**

(1) Pour en savoir plus : voir *La France bénévole 2007* – www.cerphi.org * S'il y a davantage de bénévoles aujourd'hui, il y a aussi davantage d'associations. Il n'y a donc aucune raison objective pour penser que le raisonnement n'est plus valable

Les chiffres clefs du département

- Plus de **400 nouvelles associations chaque année** (434 en 2006 - 2007). Le rythme des créations augmente un peu plus vite qu'en moyenne nationale.
- Plus de 8 associations nouvelles pour 1 000 habitants en 10 ans. **Plus de 5% des habitants du département** ont participé à la création d'une association au cours des dix années écoulées.
- Il se crée ici proportionnellement **plus d'associations sportives, de loisirs et d'environnement** qu'ailleurs.
- Le département compte **1 518 associations employeurs**, dont 163 associations assujetties aux impôts commerciaux. Avec **14 000 emplois**, le secteur associatif représente près **d'un salarié privé sur dix**. Près de **1500 emplois créés entre 2000 et 2006**. La masse salariale annuelle est de **226 millions d'euros**.
- Plus largement, l'économie sociale regroupe les associations, les coopératives et les mutuelles. Soit **1 900 employeurs et 23 700 salariés**, du secteur privé – **un salarié sur 7** – pour une masse salariale annuelle de **473 millions d'euros**.
- Il y a dans le département **entre 7 000 et 8 000 associations en activité**, animées par **environ 100 000 bénévoles**, dont **40.000 ont une activité régulière**.

Un panorama vivant

Un tel panorama permet de faire un point précis de la situation à un moment donné, et il est un outil utile pour les acteurs et les décideurs.

Dès lors que le monde associatif est très vivant, il évolue sans cesse et se transforme. Il est donc utile de concevoir un suivi de ces données, au fil des années.

Le rythme des créations est-il toujours soutenu ? L'objet de ces créations reste-t-il le même ou se modifie-t-il en fonction des attentes de la population, de l'urbanisation ?

Qu'en est-il de l'évolution de l'emploi dans les associations et dans l'ensemble de l'économie sociale ? Le secteur demeure-t-il aussi créateur ? Qu'en est-il dans le sport, la culture, les loisirs ?

Enfin, comment le département évolue-t-il au fil des années, dans son contexte régional, et dans l'ensemble national ?

Autant de sujets qui peuvent justifier la constitution d'un véritable observatoire permettant d'accompagner les changements, et d'éclairer les décisions.